

Aux Etats-Unis, une enseignante licenciée pour avoir lu un livre qu'il ne fallait pas lire

Le jeudi 17 août 2023, dans la banlieue d'Atlanta (Géorgie), le district scolaire du comté de Cobb a voté par quatre voix contre trois le licenciement de Katie Rinderle, enseignante de cinquième année, pour avoir lu en classe My Shadow Is Purple. Cette décision revient sur une décision antérieure d'un tribunal du district qui avait statué en ne licenciant pas l'enseignante. La Géorgie et plusieurs autres États ont promulgué cette année des lois restreignant l'accès des jeunes au matériel LGBTQ+, notamment aux livres. Dans le cas de Katie Rinderle, la justification du licenciement de Katie Rinderle par le district scolaire est le livre considère le genre "au-delà du binaire".

Le livre publié par Scholastic en 2022 est recommandé par l'éditeur pour des enfants à partir de cinq ans. Son auteur, l'écrivain australien Scott Stuart, décrit son livre comme "la célébration d'une identité authentique, un parcours fidèle à vous-même, portant sur le genre et sur le fait d'être assez courageux pour sortir des attentes des autres". Toutefois, en raison de nouvelles lois et des politiques des districts locaux, les enseignants ne peuvent pas enseigner des *concepts qui divisent*, que Katie Rinderle qualifiée, elle, d'*intentionnellement vagues*.

Après avoir découvert la décision de Katie Rinderle de lire le livre à sa classe, le district scolaire a convoqué un tribunal. Les avocats représentant, d'une part, le district et, d'autre part, Katie Rinderle ont examiné le livre de près, concluant que l'ouvrage "considère le genre au-delà du binaire", en raison notamment de l'utilisation de pronoms litigieux. Cependant, ils n'ont pas plaidé en faveur de son licenciement. La décision finale concernant son emploi revenait à l'ensemble du conseil d'administration, qui a donc voté le licenciement de Katie Rinderle.

Les enseignants sont de plus en plus ciblés en raison des lois anti-LGBTQ+ et leurs emplois sont menacés. Plus tôt cette année, une enseignante de Floride a été licenciée pour avoir, lors d'une discussion ouverte, indiqué à ses élèves qu'elle était LGBTQ+. Un autre enseignant de Floride a été contraint de démissionner après avoir projeté un film de chez Disney mettant en vedette un personnage gay. Un enseignant de Caroline du Sud a été licencié après avoir lu un article traitant des homosexuels.

Cela fait suite à l'adoption par de nombreux États de lois autorisant la contestation des livres dans les écoles et les bibliothèques. Onze États censurent explicitement les sujets LGBTQ+ en classe. Selon le PEN America, une organisation de défense de la liberté d'expression, 1 477 livres ont été contestés cette année pour des éléments sensibles, souvent liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Bien que la majorité de ces interdictions n'aient eu lieu que dans cinq États (Floride, Missouri, Caroline du Sud, Texas et Utah), les districts scolaires d'au moins trente-deux États ont interdit les livres.

L'exposition des jeunes aux thèmes LGBTQ+ est de plus en plus menacée. Plus tôt cette année, les législateurs de Virginie-Occidentale ont tenté; sans succès, de faire adopter une loi visant à interdire l'exposition des transgenres aux jeunes. Au Montana, il y a eu une pression pour modifier un projet de loi pour interdire les " actes de transgenre " en ligne pour les jeunes, cette décision n'a pas non plus été adoptée. L'expansion controversée en Floride de la politique "Ne dites pas *gay*" a donné lieu à une note stipulant que les enseignants seront licenciés s'ils utilisent des pronoms ou des titres honorifiques différents de leur sexe de naissance. Ces mesures constituent collectivement une tentative d'exclure les personnes LGBTQ+ de la vie publique.

L'affaire Katie Rinderle n'est pas terminée. L'enseignante conserve la possibilité de faire appel auprès du Conseil national de l'éducation et elle serait en train de réfléchir à cette prochaine étape . Son licenciement est cependant sur le point de jeter une ombre sur les éducateurs de toute la Géorgie, décourageant probablement la discussion sur les sujets LGBTQ+ dans les salles de classe. Même si la loi géorgienne n'a pas encore fait l'objet d'un examen juridique, des situations comme celle de Katie Rinderle pourraient certainement ouvrir la voie à de tels défis. En attendant, les enseignants sont aux prises avec une loi ambiguë et la possibilité imminente de perdre leur emploi s'ils abordent des sujets LGBTQ+ dans leurs cours.

site Tous suspects – mardi 12 septembre 2023
(traduction et mise en forme revues par André Delobel)

.../...

J'ai été la première victime de l'interdiction antidémocratique des livres scolaires en Géorgie

J'ai lu un livre d'images pour enfants, My Shadow Is Purple, à mes élèves de cinquième année en mars dernier. Il s'agit d'un livre stimulant qui, tout en abordant les stéréotypes de genre, parle de rester fidèle à soi-même, de respecter les autres et de souligner l'importance des communautés inclusives.

J'ai été mis en congé administratif suite à la plainte d'un parent. Puis, lors d'une conférence disciplinaire en mai, j'ai eu le choix entre démissionner ou être licencié pour violation des politiques du district, politiques qui avaient été élaborées d'après de vagues lois géorgiennes sur la censure en milieu scolaire. Pour plusieurs raisons, j'ai choisi de ne pas démissionner.

Je crois en la liberté des élèves d'apprendre et d'être tout à leur apprentissage. Et je refuse d'être complice de la censure, de la discrimination ou d'autres préjudices à quelque niveau que ce soit.

Avant l'annonce publique de mon licenciement, plusieurs croisés politiques anti-LGBTQ+ et de droite se sont rangés alignés sur les commentaires publics qui ont suivi la réunion du conseil d'administration me concernant pour cracher une haine ignoble envers la communauté LGBTQ+ sous couvert de désapprobation des soi-disant *concepts qui divisent*. Aucune personne raisonnable n'aurait pu penser que l'achat et la lecture d'un livre d'images pour enfants, choisi lors du salon du livre Scholastic de l'école, entraîneraient de telles attaques de la part de misanthropes exonérés de taxes scolaires. Les remarques sectaires et racistes d'une minorité bruyante ne devraient pas déterminer ce qui doit être enseigné dans nos écoles publiques. Je suis une éducatrice, quel que soit l'endroit où se trouve ma classe, et dénoncer les actes répréhensibles est de mon devoir.

[...]

Une éducation culturellement adaptée et racialement inclusive profite à tous les élèves en leur transmettant un sentiment d'appartenance, et en leur enseignant les différentes perspectives entre les identités de nos communautés. Elle engage également les élèves en tant que citoyens informés, critiques et socialement responsables. Sans ces aspects, comment peut-on s'attendre à ce que les éducateurs instaurent la confiance et remplissent leur obligation de fournir aux élèves la meilleure éducation possible ?

La censure ne menace pas seulement nos élèves et nos enseignants, mais aussi la démocratie en son sein. Nous devons tous œuvrer pour une conscience plus critique dans l'éducation publique. Nous devons être conscients du rôle que chacun de nous joue pour soutenir l'ensemble des élèves à travers une politique éducative et des systèmes interconnectés.

Ensemble, nous pouvons défendre une éducation inclusive et affirmée et sauvegarder les libertés académiques en exigeant une législation nationale et des environnements scolaires exempts de sectarisme, de discrimination et de préjudice.

par Katherine Rinderle
(MSNBC News - vendredi 1^{er} septembre 2023)

<https://www.msnbc.com>